

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-ESSONNE

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2008

L'an deux mille huit, le 8 octobre à vingt heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué par le Président Serge Dassault, en date du 29 septembre 2008, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne au rond-point de la Demi-lune, 91830 Le Coudray Montceaux.

Elus présents : **Serge DASSAULT**

LE COUDRAY-MONTCEAUX : Jacques BEAUDET, Michel BERNARD, François GROS, Françoise NOUAILHAC, Stéphane PIHAN.

CORBEIL-ESSONNES : Jean-François AYMARD, Nathalie BOULAY LAURENT, François BUSY, Jean-Michel FRITZ, Jacques LEBIGRE, Josette MACLAIR, Farida MAIZA, Jean-Luc RAYMOND, Mourad Khier SAADI, Patrice VERNET.

SAINT-GERMAIN-LES-CORBEIL : Gilles DELAME, Jean-Marc DEVÔGE, Michelle FOUCHER, Michelle JEHANNO, Anne-Marie LANZA, Jean-Pierre MARCELIN, Michel PILOT.

SOISY-SUR-SEINE : Marie Agnès BOURDIN, Paul CHAMBREUIL, Cécile CLOAREC, Christine LANTZ, Marie-Pascale LEFORT, Bernard MEDER, Elisabeth PETITDIDIER, Jean-Baptiste ROUSSEAU.

ETIOLLES : Philippe BRUN, Patrick CROSSARD, Piero DELA MARIA BASSANI, Daniel FONTAINE, Alyat FRANTZ, Thierry MAINE, Isabelle TROUSSELLE.

Monsieur Claude DECHAMP donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre MARCELIN,
Madame Annie GRAND donne pouvoir à Madame Isabelle TROUSSELLE,
Monsieur Pierre LORIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DEVÔGE,
Madame Isabelle NOACHOVITH-FLOQUET donne pouvoir à Madame Alyat FRANTZ,
Madame Christine PINAUD-GROS donne pouvoir à Monsieur Michel BERNARD,
Monsieur François SCHORTER donne pouvoir à Monsieur Jean-Baptiste ROUSSEAU,
Madame Arlette TRAMBLAY donne pouvoir à Monsieur François GROS.

Absents : Elisabeth GIRARDIN, Colette MARTIN, Cristela DE OLIVEIRA

Formant la majorité des membres.

La séance est ouverte à 20 heures 10.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président Serge DASSAULT, déclare la séance ouverte.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance. Monsieur Stéphane PIHAN, désigné, accepte de remplir cette fonction.

Le Président Serge DASSAULT indique que le registre des décisions est à la disposition des conseillers communautaires, dans la salle du conseil.

Le Conseil Communautaire donne acte au Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonnes de la communication des décisions prises en vertu de la délégation qui lui a été consentie.

1 ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du procès-verbal de la séance publique du 2 juillet 2008.

Adopté à l'unanimité.

1.2 Décision modificative n°2 au budget 2008.

Adopté à l'unanimité.

1.3 Modification des crédits de paiement pour l'exercice budgétaire 2008.

C'est l'ajustement de la réalité de l'avancement des opérations du budget 2008.

Adopté à l'unanimité.

1.4 Enveloppe Financière Prévisionnelle – Modification de l'Autorisation de Programme : RN7.

Michel BERNARD précise que la Communauté d'agglomération s'est inscrite dans un programme européen de financement d'un certain nombre d'opérations dont la réhabilitation de la RN7.

Adopté à l'unanimité.

1.5 Enveloppe Financière Prévisionnelle : Stade Nautique

Adopté à l'unanimité.

1.6 Fonds de concours de la ville de Corbeil-Essonnes relatif à l'activité de kayak polo.

Adopté à l'unanimité.

1.7 Protocoles transactionnels avec la Société ESP et la Société Dalkia.

Adopté à l'unanimité.

1.8 Mise à jour du tableau des effectifs.

Adopté à l'unanimité.

1.9 Désignation d'un délégué au conseil d'administration du Comité National d'Action Sociale.

Madame Elisabeth PETITDIDIER est désignée déléguée élue au Conseil d'administration du CNAS.

Adopté à l'unanimité.

2 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

2.1 Vente du terrain situé avenue des Champs et rue de la Julienne au Coudray-Montceaux.

Adopté à l'unanimité.

2.2 Acquisition d'un terrain situé Chemin des Postes et rue Strathkelvin à Corbeil-Essonnes suite à préemption.

Adopté à l'unanimité.

2.3 Déclaration d'Utilité Publique de la ZAC des Haies Blanches – Déclaration de projet.

Adopté à l'unanimité.

2.4 Approbation du Cahier des Charges de Cession de Terrain de la ZAC des Haies Blanches.

Adopté à l'unanimité.

2.5 Approbation du programme des équipements publics de la ZAC des Haies Blanches.

Adopté à l'unanimité.

2.6 Lancement de la concertation et mise en place des modalités de concertation préalable aux projets de réalisation de la desserte du Val d'Essonne.

Adopté à l'unanimité.

2.7 Rapport annuel Zone Franche Urbaine des Tarterêts à Corbeil-Essonnes.

Ce rapport annuel doit être transmis au gouvernement.

Adopté à l'unanimité.

2.8 Attribution d'une subvention à l'association UCACE pour la réalisation d'animations commerciales.

Adopté à l'unanimité.

2.9 Attribution d'une subvention à l'association des commerçants et professionnels de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Adopté à l'unanimité.

3 CADRE DE VIE COMMUNAUTAIRE

3.1 Délibération autorisant le Président à signer le marché de travaux de réfection de voirie rue Emile Zola à Corbeil-Essonnes.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Délibération autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation du Palais des Sports à Corbeil-Essonnes Phase I – lot 1 électricité.

Adopté à l'unanimité.

3.3 Délibération autorisant le Président à signer l'avenant n°2 au marché de rénovation et couverture du bassin extérieur du Stade Nautique à Corbeil-Essonnes – lot 1 dit général.

Adopté à l'unanimité.

3.4 Résiliation des marchés de maîtrise d'œuvre relatifs aux travaux d'aménagement de la RN7, de la mission sécurité et protection de la santé et de la procédure d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité.

3.5 Avenant n°2 au lot 3 du marché de collecte des déchets ménagers.

Adopté à l'unanimité.

3.6 Attribution d'une subvention à l'association « Le Jardin Potager ».

Adopté à l'unanimité.

4 VIE SOCIALE COMMUNAUTAIRE

4.1 Délibération autorisant le Président à solliciter des subventions dans le cadre du Contrat de Territoire du Conseil régional d'Ile-de-France.

Adopté à l'unanimité.

4.2 Délibération de principe sur l'engagement de la démarche Grand Projet 3 et de demande de subventions associées.

Le Président Serge DASSAULT explique que l'enjeu est important, le montant des subventions attribuées étant fonction du nombre de logements construits.

Adopté à l'unanimité.

4.3 Octroi d'une subvention à la Mission Intercommunale Vers l'Emploi « MIVE » pour renforcer l'accompagnement des jeunes au sein du quartier des Tarterêts.

Le Président Serge DASSAULT, également Président de la MIVE, quitte la salle du Conseil pendant le débat et le vote de cette délibération.

Monsieur Michel BERNARD explique que cette subvention permettra d'améliorer et de renforcer l'intervention de la MIVE dans le quartier des Tarterêts.

Le Conseil communautaire demande à Monsieur Michel BERNARD d'effectuer un contrôle de l'activité de la MIVE.

Monsieur Michel BERNARD explique qu'un agent de l'ANPE est mis à disposition de la Mission Locale.

Adopté à l'unanimité.

4.4 Délibération autorisant le Président à solliciter les subventions et prêts inscrits dans la maquette financière de la Convention ANRU Montconseil.

Adopté à l'unanimité.

4.5 Attribution de subventions à différentes associations.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée.

Fait au Coudray-Montceaux, le 10 octobre 2008.

Serge DASSAULT

Grand Officier de la Légion d'Honneur

Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

Serge DASSAULT
Grand Officier de la Légion d'Honneur



Président de la
Communauté d'Agglomération Seine-Essonne
Sénateur-Maire de Corbeil-Essonnes

Communauté d'Agglomération Seine-Essonne

Rond-Point de la Demi-Lune ■ RN7 ■ BP 14 ■ 91830 Le Coudray-Montceaux
Tél. : 01 69 90 86 70 ■ Fax. : 01 69 90 86 79 ■ www.agglo-seinessonne.fr